

www.departements.fr

Crise de l'Enfance protégée **Départements et État s'unissent et lancent cinq chantiers**

L'instance de dialogue Etat / Départements annoncée par la Première ministre lors des Assises de DF à Strasbourg s'est réunie pour la première fois ce mardi 12 décembre. Elle a été installée par Charlotte CAUBEL, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre en charge de l'Enfance et François SAUVADET, Président de Départements de France, entourés de cinq ministres et dix Présidents de Départements.

Cela fait des mois que j'alerte le gouvernement sur l'embolie que connaît notre système de protection de l'enfance dans tous les Départements. Pour faire face à cette situation explosive, il faut que chacun assume ses responsabilités et que l'Etat assume les siennes dans les domaines qui relèvent de sa compétence : politique migratoire, santé mentale et psychiatrique, protection judiciaire et faits de délinquance. Ce qu'il nous faut aujourd'hui c'est un calendrier pour une stratégie à court, moyen et long terme, et des actions concrètes., a rappelé François SAUVADET, Président de Départements de France. « Et nous sommes évidemment disponibles pour avancer vite, Etat et Départements pour sortir de cette crise ».

L'État et les Départements se sont ainsi engagés à mettre en œuvre les dispositifs nécessaires, chacun en ce qui le concerne, et à renforcer les partenariats autour de cinq chantiers :

- L'amélioration de la prise en charge des jeunes confiés à l'ASE en lien avec les services de la Justice et la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ;
- L'amélioration des réponses aux enfants confiés à l'ASE nécessitant des prises en charge en matière d'éducation, de santé et de médico-social
- L'amélioration de l'attractivité des métiers de l'enfance ;
- La prise en charge des Mineurs Non Accompagnés et leur financement ;
- La gouvernance financière et politique.

Etats et Départements s'appuieront notamment sur des données partagées avec l'appui et l'expertise de France Enfance Protégée. Des groupes de travail paritaires et des instances de gouvernance locale vont être constitués. Auxquels seront associés les administrations, les associations gestionnaires d'établissements et de services, et les représentants des jeunes ainsi que des experts. Les conclusions seront partagées et diffusées avant l'été.

DF va confier la coordination de ce programme de travail à Florence DABIN (Maine-et-Loire), VP enfance de DF et Présidente de France Enfance Protégée.

François SAUVADET a en conclusion tenu à saluer l'engagement de Charlotte CAUBEL qui a indiqué clairement que le débat sur une éventuelle recentralisation des compétences des Départements sur ce sujet est derrière nous et que l'Etat a la volonté d'être au rendez-vous aux côtés des Départements.